

École Saint-Joseph
65 rue du petit Chareyron
07320 Saint-Agrève
04 75 30 26 71

ecole.stjoseph.stagreve@orange.fr



Projet d'animation pédagogique

Accueillir et guider tous les élèves dans les apprentissages pour leur offrir le meilleur accompagnement vers la réussite scolaire.



Dates : 1^{er} septembre 2024 au 1^{er} septembre 2029

L'école est située au cœur du village de Saint-Agrève à plus de mille mètres d'altitude. Elle a été fondée en 1826 par les religieuses Saint Joseph pour les enfants pauvres de la paroisse. Suite au rattachement de l'école des frères maristes à la nôtre, l'établissement devient mixte en 1971. Depuis 1990, l'école est sous contrat d'association. En 1997, les bâtiments ont été entièrement rénovés. En 2018, l'intérieur du bâtiment principal a été repeint, et de nouveaux équipements pédagogiques ont été installés dans les deux classes. Aujourd'hui, l'école Saint Joseph est sous tutelle diocésaine.

Le projet éducatif de l'école repose sur la proposition des valeurs humanistes en tenant compte de l'évolution du temps et des méthodes pédagogiques : l'accueil, le respect, le sens de l'effort, l'ouverture aux autres et au monde. Depuis septembre 2018, l'école compte deux classes : une classe accueillant les élèves de maternelle et de CP, et l'autre classe les élèves de CE1 jusqu'au CM2. En septembre 2024, l'établissement compte 32 élèves. L'équipe éducative est constituée de trois enseignantes dont la directrice et de deux ASEM.

L'OGEC, Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique, constitue le support associatif, légal et juridique de l'école. Il assure la gestion de l'établissement à l'aide des contributions familiales. Il est l'employeur du personnel de droit privé, les ASEM et la direction de l'école. Il est constitué d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier.

Il a pour objectif d'offrir aux élèves et à l'équipe pédagogique des conditions matérielles optimales permettant la réalisation des projets éducatifs de l'établissement.

L'APEL, Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre, est constituée de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement. Il est composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier.

L'APEL de l'école Saint Joseph a pour missions :

- d'être le lien entre les parents d'élèves, la direction et les membres de l'équipe éducative.
- d'accompagner les enseignants dans leurs activités pédagogiques, notamment en finançant les transports et les sorties scolaires.

Dans cette dynamique et afin de favoriser les apprentissages, l'équipe enseignante, en partenariat avec les écoles privées du secteur, à savoir : l'école Saint Joseph de Saint-Martin-de-Valamas et l'école catholique de Saint-Martial, a élaboré un projet pédagogique qui s'articule autour de trois grands axes :

- Renforcer la coéducation ;
- Organiser les apprentissages ;
- Construire une progressivité des apprentissages.

RENFORCER LA COÉDUCATION

Objectif : Entretenir des relations sereines dans un climat de confiance.

ACTION	<p>Dans une logique de coéducation, cibler les attentes de chacun :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les familles envers l'école - L'école envers les familles
ÉVALUATIONS	<p>Les diverses réunions avec les familles permettent d'échanger sur l'organisation de l'école et le lien avec la maison, pour construire ensemble l'accompagnement des élèves dans leurs apprentissages.</p>
	<p>L'accompagnement des leçons et des devoirs à la maison est essentiel pour la réussite de l'élève dans ses apprentissages : une organisation et un cadre sont posés en partenariat avec les familles. Ce cadre permet aux élèves de s'engager dans les devoirs et aux familles de les guider.</p>
	<p>L'agenda est un outil de travail utilisé par les enseignants, les parents et bien sûr les élèves. Suite à une réflexion d'équipe, les enseignants l'ont uniformisé pour les élèves du cycle 2 en leur proposant un réel outil pédagogique.</p>
	<p>Un espace numérique de travail est utilisé au sein de l'établissement pour faciliter les communications entre l'établissement et les familles.</p>

ACTION	Accompagner les familles vers une aide extérieure lorsque la situation le demande.
ÉVALUATIONS	<p>Des dispositifs sont proposés par l'école pour échanger avec les familles et les informer de l'évolution des apprentissages de leur enfant.</p>
	<p>Les familles s'emparent des propositions de l'école qui visent à apporter une aide extérieure à leur enfant.</p>

ORGANISER LES APPRENTISSAGES

Objectif : S'adapter aux élèves et leur permettre de s'épanouir en classes multiniveaux

ACTION	S'adapter aux multiniveaux par la différenciation pédagogique.
ÉVALUATIONS	Des échanges de services sont organisés afin d'optimiser les apprentissages et vivre des relations nouvelles entre enseignants et élèves.
	Les enseignants se forment et font varier les modalités de différenciation pédagogique et de gestion du multiniveau.
	Le tutorat d'élèves est dosé de manière à maintenir la motivation de tous les élèves, y compris les plus performants.

ACTION	Travailler sur les apprentissages qui permettent d'apprendre à apprendre.
ÉVALUATIONS	Les consignes et les énoncés font l'objet d'apprentissages ciblés et récurrents dans chaque classe.
	Parmi les techniques proposées en classe pour apprendre, l'élève s'approprie celle qui lui correspond le plus.
	Dans l'apprentissage d'une notion, les critères de réussite sont systématiquement communiqués aux élèves.
	Un agenda est mis en place dès le CP ; il aide l'élève à s'organiser entre l'école et la maison.

CONSTRUIRE UNE PROGRESSIVITÉ DES APPRENTISSAGES

Objectif : Permettre aux élèves de vivre une progressivité des apprentissages de la maternelle à l'entrée en 6^{ème}

ACTION	Harmoniser le travail au sein de l'équipe pédagogique.
ÉVALUATIONS	Les supports et outils des élèves sont adaptés et harmonisés selon les domaines de la maternelle au CM2.
	Le calendrier des concertations est fixé en cohérence avec celui des orientations des élèves.
	L'équipe s'appuie sur les ressources de l'enseignant spécialisé pour affiner le suivi des élèves.
	Les formations vécues ensemble renforcent la dynamique d'équipe.

ACTION	Élaborer des progressions d'école dans un domaine en français et en mathématiques.
ÉVALUATIONS	La production d'écrits est étudiée dans diverses activités. En maternelle, ce domaine est introduit par le biais du langage. Dès le CP, les élèves rédigent eux-mêmes leur texte. Les critères d'écriture se précisent progressivement jusqu'à l'entrée en 6 ^{ème} .
	L'apprentissage de la résolution de problèmes est mis en place dès la maternelle avec des outils et des méthodes utilisés par les élèves tout au long de leur scolarité au sein de l'établissement.
	Le dossier scolaire est transmis au collège respectif de l'élève pour son entrée en 6 ^{ème} . Ce dossier contient : <ul style="list-style-type: none"> - Les livrets d'évaluations ; - Les dispositifs d'aménagements pédagogiques (PPRE, PAP, PPS, ...).
	Le livret d'évaluation est uniformisé au sein de l'établissement de la maternelle au CM2. Il est composé : <ul style="list-style-type: none"> - d'un relevé de compétences accompagné d'un code du niveau d'acquisition ; - d'un radar sous forme de toile d'araignée qui permet de voir le profil d'acquisition des compétences de l'élève par rapport au groupe classe ; - de l'appréciation générale de l'enseignant.
	Les évaluations nationales sont un outil de repérage des atouts et fragilités dans les notions travaillées à l'école
	Un travail de collaboration (journées d'intégration, sorties culturelles, portes ouvertes) est mis en place avec les différents collèges du secteur pour permettre à chaque élève de CM2 d'appréhender le mieux possible le passage en 6 ^{ème} .